

Agreste Réunion

Numéro 46 - Juin 2009
Prix : 1,50 euro

DONNEES AGRICOLES ET RURALES - MAI 2009

La forêt réunionnaise et la filière bois

40 % de la superficie de La Réunion reste recouverte de forêts

Selon l'enquête TerUti-LUCAS, les sols à couvertures boisées couvrent en 2008 plus de **100 000 ha** (superficies recouvertes par plus de 10 % d'arbres). Les zones à couvertures buissonnantes et herbeuses (savanes, végétation éricoïde...) représentent environ 60 000 ha dont plus de 17 000 ha sont constitués par des zones possédant 5 à 10 % d'arbres. Enfin, les zones de roches et d'éboulis couvrent plus de 15 000 ha. Ces chiffres sont obtenus par une enquête annuelle effectuée sur le terrain à partir de 668 photos aériennes regroupant 6 680 points (voir aussi la note n°39).

Sur ces surfaces, l'ONF gère 100 515 ha de forêts publiques (soit 40 % de la superficie de l'île et une grande part de la superficie du parc national qui totalise 105 000 ha). La partie destinée à la production est représentée par les peuplements de *Cryptomeria* du Japon (1 600 ha) et de Tamarins des Hauts (1 900 ha).

Par ailleurs, les forêts privées couvriraient plus de 20 000 ha dont une partie à vocation patrimoniale constituée de formations naturelles plus ou moins dégradées. Les propriétaires de ces surfaces sont parfois mal connus.

Au sein de ces forêts publiques ou privées, on trouve majoritairement des sols classés par l'enquête TerUti-LUCAS en sol à couverture boisés mais aussi des zones de savane arborée, non arborée ou des roches.

Près de 5 000 m3 de grumes produites localement

La filière bois regroupait 687 entreprises artisanales en 2006 à La Réunion dans les activités de seconde transformation, majoritairement de petite taille, réparties à 59 % dans le secteur bois bâtiment, soit 405 entreprises, et à 41 % dans le secteur bois ameublement, soit 282 entreprises. Le chiffre d'affaires total de ces entreprises artisanales de moins de 5 salariés, qui représentent au total 1 700 salariés, a atteint 62 M euros en 2006 (source : chambre des métiers et de l'artisanat).

En 2008, 4 900 m3 de grumes (soit un peu plus de 2 000 tonnes), dont plus de 90 % de *Cryptomeria* ont été produites et traités exclusivement par la nouvelle société "Sciages de Bourbon".

En comparaison, l'île importe 480 t de bois brut, 31 000 t de bois sciés, et plus de 86 000 t de bois et produits en bois (meubles, parquets, contreplaqués...).

Importations de bois et de produits en bois en 2008	Valeur	Tonnage
Meubles en bois	36 925	17 914
Produits en bois : pieux, cadres, caisses, articles en bois (hors meubles)	1 186	1 631
Parquets, lames	8 858	7 542
Panneaux de particules	4 318	4 531
Ouvrages de menuiserie, pièces de charpente	15 321	7 562
Liège	73	12
Bois de chauffage et charbon de bois	1 008	2 147
Bois bruts	325	480
Bois sciés	19 548	31 025
Panneaux de fibres de bois	2 958	3 282
Contre-plaques	6 030	7 977
Ouvrages en bois, feuilles pour plaquage, outils, coffrets ...	4 674	2 428
Total	101 224	86 531

Sources : Douanes - année 2008

Type de couverture du sol (Ha)	2005	2006	2007	2008
Forêts de feuillus	87 779	88 581	89 503	91 147
Forêts de cryptomerias et de filaos	3 970	4 371	4 170	4 010
Forêts mixtes (cryptomeria et/ou filaos + feuillus)	2 446	3 048	3 449	3 810
Bosquets (regroupements d'arbres de moins de 0,5 ha)	2 366	1 805	2 406	2 125
Haies et alignements d'arbres	361	481	441	441
Total : sols à couverture boisée	96 922	98 285	99 969	101 533
Savanes, landes, friches, maquis, garrigues	64 040	60 671	58 065	56 300
Rochers, éboulis	15 158	15 158	15 358	15 358

Source : enquête TerUti-LUCAS 2005 - 2008

Doubler la production locale

L'objectif est d'orienter ce secteur vers une sylviculture de qualité notamment pour celle du bois d'œuvre à forte valeur ajoutée à partir d'essences nobles indigènes et de multiplier par deux la production locale.

Le potentiel économique reste cependant mesuré et il est très lié à l'activité du BTP et à l'artisanat de qualité (ébénisterie). L'évolution du secteur a été marquée depuis les années 1990 par une dégradation de ses principaux indicateurs économiques affectant à la fois les activités du bois bâtiment et celles de l'ameublement.

De fortes contraintes perdurent : la ressource locale est parfois difficilement accessible et encore insuffisante et les pertes de part de marché, face à la concurrence du métal, de l'aluminium et du PVC, ont été importantes.

En dépit de cet essoufflement, la filière conserve de bonnes potentialités de développement et un réel savoir-faire. La transmission des compétences est active à travers l'apprentissage (203 apprentis). De plus, la souplesse d'adaptation de l'appareil de production pour des fabrications sur mesure (marchés de niche) et la recherche de concepts innovants (design, ergonomie, type d'essences utilisées) sont de véritables atouts pour cette filière.

Les perspectives de la filière

L'élaboration des Orientations Régionales Forestières pilotées par la DAF et animées par l'ONF a été l'une des actions engagées pour promouvoir ce secteur. Ainsi, des études sont menées pour certifier les bois de cryptoméria afin d'élargir les débouchés de cette production. Cela permettrait de répondre favorablement à certaines commandes publiques dans la construction. D'autres actions sont menées : études de marchés pour le *Cryptomeria* et le Tamarin, maintien des conditions d'attractivité pour la mise en place du pôle bois à St-Benoît, regroupement des transformateurs locaux, projet de renforcement du niveau de formation par la mise en place d'un institut de formation supérieure (post BTS) dans le secteur du bois construction et ameublement en lien avec l'Université de la Réunion et l'ENSTIB d'Epinal.

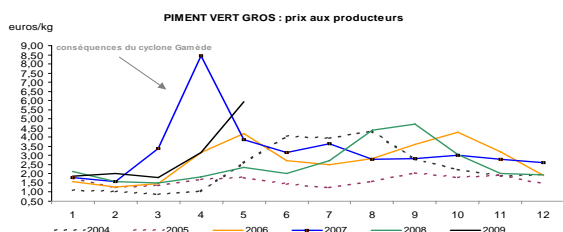
FRUITS ET LEGUMES

Suite au passage du cyclone Gaël en février, le marché du mois d'avril a été de nouveau très perturbé par la tempête tropicale Jade qui a sévi du 3 au 11 avril 2009 avec une pointe d'intensité maximale le 6 avril, générant ainsi des précipitations particulièrement intenses et très inhabituelles, voire exceptionnelles ; seul le secteur ouest de la Réunion a été épargné.

LES LEGUMES : les solanacées affectées par le flétrissement bactérien

En avril, les températures et le taux d'humidité particulièrement élevés de l'air et du sol, immédiatement après le passage de la tempête ont été un facteur déclencheur du flétrissement bactérien (*Ralstonia solanacéarum*) chez les plantes de la famille des solanacées (pommes de terre, tomates, aubergines, piments et poivrons). Cette bactérie cause actuellement des pertes importantes de rendement et de qualité pour les légumes précités.

L'offre en **poivron vert** est faible, son cours à la production soit 2,50 euros le kilo au premier relevé d'avril ne cesse d'évoluer pour stagner à 5,00 euros jusqu'à mi mai. En outre, la présence de produits d'Egypte sur le marché



pèse sur les négociations et entraîne une légère baisse de son cours.

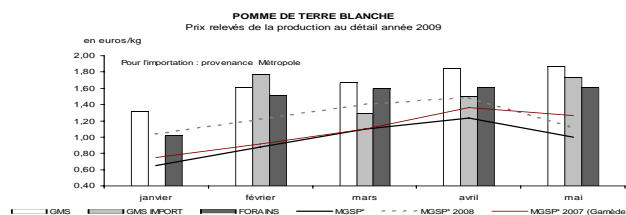
Le déficit de production du **gros piment** fait flamber son prix à 2,00 euros le kilo au tout début du mois d'avril pour atteindre les 8,00 euros fin mai.

Le prix de l'**aubergine** est en perpétuelle augmentation soit +82% d'augmentation au kilo passant de 0,75 euros en moyenne à la production en avril à 1,38 euros le kilo en mai. Au détail, elle est vendue à 1,57 euros le kilo en moyenne sur les marchés forains et à 1,85 euros en grandes surfaces.

L'offre s'étoffe en **potatoes de terre** en mai malgré la présence de la pomme de terre métropolitaine sur les étals

des grandes surfaces. Celle-ci est proposée à un prix nettement inférieur à celui de la pomme de terre locale.

Le cours de la **petite tomate** est en baisse ce mois-ci, avec une moyenne des prix relevés à la production diminuée de moitié, soit 0,85 euros le kilo en mai pour la petite tomate de plein champ, contre 1,63 euros en avril. Pour celle qui est cultivée hors sol, elle est relevée à 1,14 euros ce mois-ci pour 2,28 euros le kilo le mois



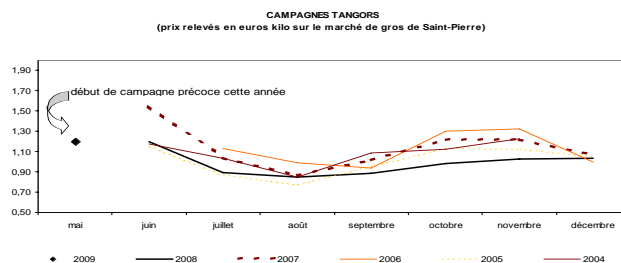
LES FRUITS : arrivée précoce des agrumes

L'offre en fruits est plus large avec l'arrivée des agrumes. Fin février, nous avons déjà les premières **clémentines** proposées à la vente à 1,80 euros le kilo à la production et à 2,20 euros au détail sur le marché forain.

La **mandarine** est mise en marché fin avril à 1,50 euros le kilo à la production, contre 2,00 euros sur les marchés forains. La campagne tangor démarre tôt cette année, les premiers fruits ont été vendus à 2,50 euros mi avril sur les marchés forains.

Les **fraises** sont proposées à 6,00 euros le kilo à la production, 7,25 euros au détail marchés forains et 12,20 euros en grandes surfaces. La fraise en provenance d'Espagne et de Métropole est à 15,30 euros le kilo en moyenne de prix relevés.

Les premières **mangues vertes** font leur apparition sur le marché de production à 8,00 euros le kilo.



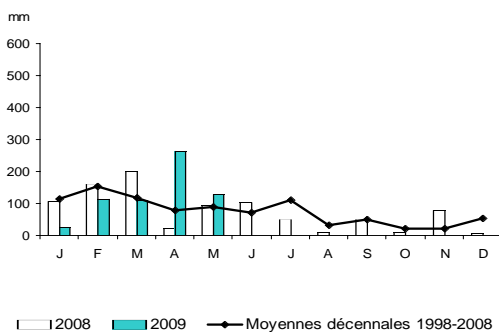
Source : DAF

Météorologie

Cumul des précipitations

Températures moyennes

Pour la station Ligne-Paradis, on note des températures légèrement supérieures aux moyennes décennales et, les précipitations relevées sont légèrement supérieures à celles de l'année dernière à la même période ainsi qu'à la moyenne décennale.



Station Ligne-Paradis (Saint-Pierre)

Source : METEO FRANCE



DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
Service de l'Information Statistique, Economique et Géographique
Parc de la Providence 97489 SAINT DENIS CEDEX
Tél. : 02 62 30 88 11 Fax : 02 62 30 89 93
www.daf974.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.snm.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Michel SINOIR
Rédacteur : Richard FEULLADE
Composition et impression : SISEG
Dépôt légal : à parution
ISBN : 2-11-090743-6